

## Règles professionnelles de la construction paille - Propaille

Avec des artisans du bois, charpentiers, architectes

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de mettre en œuvre une construction en paille dans le cadre des règles professionnelles.

Pour cela, être capable de :

- Organiser le chantier, se procurer les bottes de paille avec les bonnes caractéristiques, les préparer et les découper.
- Fabriquer une ossature bois.
- Mettre en œuvre les bottes de paille dans l'ossature en traitant les points spécifiques.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme peut être adapté en fonction des besoins des apprenants.

**Jour 1** : les maisons en paille, introduction et historique, organisation du chantier et caractéristiques des bottes, préparation et découpes, conditions préalables à l'exécution des parois en paille.

**Jour 2** : physique du bâtiment, les différentes structures en ossature bois, fabrication de l'ossature bois et remplissage paille.

**Jour 3** : les baies, l'équipement, la mise en œuvre des bottes.

**Jour 4** : enduit, parement et bardage, test écrit et validation.

**Jour 5** : identifier les désordres, construire ses arguments et communiquer avec les autres. Bilan et échanges.

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du bâtiment et particuliers auto-constructeurs ayant déjà travaillé le bois.

### PRÉ-REQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

Maîtrise de la lecture d'un document, des 4 opérations, du système métrique et de la géométrie de base, de la proportionnalité.

Ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du travail sur chantier bâtiment, être en bonne condition physique et ne pas avoir peur de travailler en hauteur.

Maîtriser la lecture de plan ; avoir une expérience dans le bâtiment ; disposer d'un exemplaire de la dernière édition des Règles Professionnelles CP 2012 lors de la formation.

### LIEU

Plateforme pédagogique Aplomb, 345 route des écoles, 38210 Cras.

Parking et salle de restauration hors-sac à disposition.

### DATES

Plusieurs sessions sont organisées chaque année.

Nous contacter pour connaître les dates.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Formulaire d'inscription sur notre site internet ou nous contacter directement. Nous évaluons vos besoins pour définir les objectifs de votre formation et vous proposer un parcours adapté.

Clôture des inscriptions : nous contacter.



### DURÉE

5 journées - 35 heures

### COÛT DE LA FORMATION

Possibilité de prise en charge, selon les statuts et situation de chacun, attention aux délais d'instruction des demandes. Nous contacter pour un devis et le montage de votre dossier de prise en charge.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 15 apprenants maximum.

Méthodes adaptées en fonction de la nature du groupe et du profil des apprenants :

Alternance des méthodes active/ interrogative/ démonstrative ; travaux de mise en situation pratique en mode chantier, adaptés au niveau de pratique des apprenants et de leurs besoins, travaux individuels ou en groupe sur maquette ; études de cas concrets.

Apports techniques et professionnels en salle.

Remise de supports de cours.

### ÉVALUATION

Autoévaluation progressive.

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée au fur et à mesure par des exercices pratiques, individuels ou en groupe, QCM

### VALIDATION

Attestation de compétences.

### SUITE DE PARCOURS

Les compétences acquises peuvent être mises en œuvre dans les métiers d'ouvrier en écoconstruction et ou en restauration du patrimoine.

Il existe plusieurs formations qualifiantes et certifiantes dans ce domaine, répertoriées au Répertoire National de Certifications Professionnelles (RNCP) consultables sur le site de France Compétences [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

### INDICATEURS DE RESULTATS

95% des apprenants se déclarent satisfaits de la formation modulaire à Aplomb.

Les artisans nous font confiance pour leurs formations et celles de leurs salarié-es. Les particuliers nous font confiance pour réussir leurs projets d'auto-construction ou d'auto-rénovation.